

## TRS2560-30 ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DU TRAVAIL SOCIAL

### Plan de cours

#### RESPONSABLE DU COURS

---

Nom	Julie Legault
Local	
Disponibilités	Rencontres sur rendez-vous
Courriel	legault.julie@uqam.ca

#### DESCRIPTION DU COURS

---

Ce cours vise à développer les aptitudes se rapportant à l'éthique de l'intervention : capacités à repérer les enjeux éthiques qui traversent l'exercice du travail social, à approfondir leur compréhension, ainsi qu'à se positionner et à clarifier les raisons de l'action. Dans ce but, il s'agira tout d'abord d'approfondir la réflexion et les connaissances sur les questions éthiques liées à la pratique. Les habiletés de délibération, aux niveaux individuel et collectif, seront ensuite consolidées en prenant appui sur des perspectives théoriques et méthodologiques qui seront mobilisées dans des situations pratiques. Divers aspects spécifiques à la profession (code de déontologie, actes réservés...) seront abordés, en les articulant à de grands principes tels que le respect de l'autonomie, l'équité, la protection, la solidarité, etc., en vue de penser leur actualisation dans des situations concrètes. Le cours amènera ainsi les étudiant.e.s à s'approprier des repères théoriques et déontologiques, dans le cadre d'une démarche critique prenant en compte la complexité des situations : valeurs et intérêts qui entrent en tension, éléments d'incertitude, contextes de l'action.

## OBJECTIFS DU COURS

---

### Objectifs généraux

Le cours vise au développement de compétences utiles à la réflexion et au positionnement éthiques dans le champ du travail social. Ces compétences correspondent plus spécifiquement à :

- la capacité de se questionner et de se décentrer pour entendre le point de vue de l'autre et « penser le bien ensemble » (Quinche, 2005) ;
- la mobilisation de connaissances et de méthodes permettant d'affiner la compréhension et l'analyse des enjeux éthiques d'une situation donnée ;
- l'identification des mandats, normes et lois dans lesquels s'inscrivent l'intervention, sans faire l'économie d'une réflexion critique et d'une analyse élargie des enjeux individuels, collectifs et sociétaux liés aux questions éthiques ;
- l'habileté à mener une réflexion argumentée, qui nomme les enjeux éthiques d'une situation et qui explicite les points de repère auxquels on se réfère.

Pendant ce cours, les étudiant.e.s seront invité.e.s à s'approprier des outils théoriques et méthodologiques (concepts et méthodes du champ de l'éthique, cadres d'analyse des enjeux éthiques dans le champ du travail social, points de repère pertinents pour l'intervention sociale...), mais aussi à mener une réflexion personnelle et à expérimenter le dialogue dans une délibération collective.

### Objectifs spécifiques (compétences attendues)

Le cours vise à ce que les étudiant.e.s puissent, à son issue :

- maîtriser les concepts et les outils méthodologiques transmis pendant le cours, afin de pouvoir en faire usage dans la pratique mais aussi dans la recherche en travail social ;
- mener une réflexion structurée sur une thématique qui soulève des questions éthiques, en examinant ses enjeux et en explicitant les repères mobilisés pour se positionner ;
- dialoguer et réfléchir collectivement autour d'enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle, en enrichissant le regard sur une situation par la diversité des points de vue.

## FORMULES PÉDAGOGIQUES ET ENGAGEMENTS

---

- Participation active des étudiant.e.s en cours
- Apports théoriques
- Temps de travail collectif en petit et grand groupes
- Accompagnement des travaux des étudiant.e.s
- Lectures suivies et discutées
- Supports documentaires
- Exercices pratiques
- Conférencier.ères

## PLAN DU COURS

---

### Introduction

- En quoi le travail social est-il lié aux questions éthiques?
- Quels sont les principaux enjeux éthiques en travail social?

### I. Éthique : concepts, perspectives et méthodes :

1. Quels enjeux éthiques, dans le champ du travail social?
2. Morale, éthique, déontologie
3. Compétences éthiques

### II. Apports théoriques et méthodologiques

1. La délibération éthique
2. Travail social et activités réservées
3. Application à divers problèmes éthiques se posant dans le champ du travail social

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

---

### 1. Présentation d'un texte complémentaire au recueil - Valeur : 15%

#### ⇒ Description :

Présentation de groupe (équipe de 6 ou 7 personnes) de 15 minutes d'un texte complémentaire du recueil, appuyé par 5 à 10 diapositives (à remettre le lundi précédent la présentation) illustrant d'une part, les principaux points du texte et d'autre part, les liens pouvant être fait avec des concepts, enjeux, tensions ou questions éthiques soulevées dans un des textes du recueil. Cette présentation sera suivie d'une discussion en classe sur les principaux points soulevés dans votre présentation (temps supplémentaire). La constitution des groupes et les choix de texte seront effectués au deuxième cours.

#### ⇒ Objectifs du travail :

S'approprier le contenu d'un texte pour être en mesure d'en transmettre le contenu de façon synthétique ; savoir repérer et croiser les principales idées contenues dans les textes et y identifier différents repères et enjeux éthiques; transmettre et discuter de ces différents éléments.

#### ⇒ Critères d'évaluation :

Repérage des points majeurs des textes, clarté de la transmission au groupe-classe. Capacité de faire des liens entre les différents éléments des textes. Capacités de synthèse. Appropriation personnelle de la réflexion sur les textes et dynamisme de la présentation.

### ⇒ Dates des présentations :

Les présentations auront lieu aux cours 5 6 et 7. Les résultats seront transmis au cours 9.

### ⇒ Textes complémentaires :

Dufresne, M. et Goupil, J. (2010). Technologies du risque et technologies de soi. Gouverner les jeunes par la prévention pénale des risques. *Nouvelles pratiques sociales*, 22(2), 130-144.

Bouthillier, M.-È., Demers, A., Bastien, R. et H. Doucet (2008). Problèmes éthiques liés à des pratiques d'échanges de seringues et d'accès à la méthadone. *Drogues, santé et société*, 7(2), 47-80.

Bélanger, M. (2002). L'intervention interculturelle. Une recherche de sens et un travail du sens. *Service social*, 49(1), 70-93.

Dierckx, C. et Gonin, A. (2015). Tensions éthiques dans le travail social aujourd'hui : au-delà des malaises récurrents, de nouveaux enjeux. Dans L. Bégin et J. Centeno (dir.), *Les loyautés multiples. Mal-être au travail et enjeux éthiques* (p.151-178). Montréal : Nota Bene.

Hudon, I. et Tremblay, M. (2017). La reconnaissance comme fondement d'une éthique de la participation citoyenne des personnes en situation de handicap. *Nouvelles pratiques sociales*, 28(2), 55-69.

Couturier, Y., Crevier, M. et Morin, P. (2010). L'émergence de la proximité relationnelle à la faveur de l'intervention à domicile : Ouvertures et tensions dans la relation clinique. *Nouvelles pratiques sociales*, 23(1), 177-191.

Bouthillier, M.-È., Gauthier, S., Lalande, C. et Montminy, L. (2018). Difficultés éthiques liées à l'intervention auprès des femmes victimes de violence conjugale qui ne désirent pas dénoncer la violence qu'elles vivent aux autorités. *Nouvelles pratiques sociales*, 30(1), (s.p).

## **2. Délibération de groupe - Valeur : 30%**

### ⇒ Description :

Chaque équipe (la même que pour le premier travail), réalisera un travail d'analyse et de délibération éthique basée sur une situation au choix :

- Rencontrée par l'un.e des membres de l'équipe
- Retrouvée dans les médias (articles de journaux, documentaires)
- Racontée dans une œuvre de fiction (film, épisode d'une série, roman)

Il s'agira d'effectuer une délibération de groupe sur cette situation et de la partager avec le groupe-classe par une présentation orale de 30 minutes, appuyée par des diapositives (à remettre le lundi précédent la présentation). Présentation portant principalement sur :

- Analyse de la situation (Identifier les enjeux, conflits de valeurs, intérêts en tension, etc...)
- L'identification des repères pertinents permettant de poser une réflexion sur la situation
- Perspectives dégagées à l'issue de la démarche (prise de décision, réalisation dans l'action)

Une courte autoévaluation individuelle (une demi page) est à remettre le jour de la présentation, s'appuyant sur les conditions du dialogue de Malherbe (présence, différence et équivalence mutuelle).

⇒ Objectifs du travail :

Expérimenter la multiplicité des points de vue sur une situation donnée et dialoguer autour de ces différences. Développer la capacité à repérer, analyser, contextualiser des enjeux éthiques, ainsi qu'à trouver des points de repères pour orienter l'action.

⇒ Critères d'évaluation :

Qualité de l'analyse (prise en charge de la complexité, c'est-à-dire des niveaux individuel, collectif et sociétal de la situation analysée), rigueur de la démarche (méthode et approfondissement de la réflexion), clarté et dynamisme de la présentation. Ce dernier critère ainsi que l'autoévaluation feront l'objet d'une note individuelle (10% sur les 30% de la note).

⇒ Dates des présentations :

Les présentations auront lieu aux cours 12-13 et 14. Les notes seront transmises au cours 15.

**\*\*Il est important de mettre en commun vos agendas le plus tôt possible afin de planifier une ou deux rencontres de votre équipe en dehors des heures de cours pour réaliser votre délibération collective.**

**3. Travail écrit de réflexion éthique sur une question touchant au travail social – Valeur : 30%**

⇒ Description :

Chacun.e choisira un sujet qui suscite un questionnement éthique en lien avec le travail social. À la différence des présentations de groupe, cet écrit portera sur un questionnement d'ordre plus général en s'intéressant spécifiquement à ses enjeux éthiques. Il s'agit dans ce travail de mener une réflexion personnelle et documentée, en s'appuyant sur une recherche bibliographique qui aidera à situer et argumenter la réflexion.

- Exemples de thématiques pouvant être abordées dans ce texte : discrimination positive, fonction des comités éthiques, les partenariats public-privé, l'autodétermination en contexte d'invalidité.
- Cette réflexion doit s'appuyer tout à la fois sur les textes du recueil et sur une documentation spécialisée sur le sujet.
- Plusieurs structures peuvent être envisagées pour votre texte, tel que le modèle thèse/antithèse/synthèse, plan progressif d'approfondissement de la question abordée, texte divisé sur les différents enjeux à développer sur le sujet.
- Le document doit comporter 7 pages maximum (bibliographie non comprise), en format times new roman 12, interligne 1,5.

⇒ Objectifs du travail :

Développer les habiletés à mener une réflexion argumentée sur une question générale : explorer ses enjeux éthiques, approfondir la connaissance et la compréhension de ces enjeux, pouvoir produire une analyse complexifiée d'une situation, s'approprier les textes et notions abordées en cours pour approfondir la réflexion.

⇒ Critères d'évaluation :

Rencontre des objectifs du cours, qualité et rigueur de la recherche documentaire et de sa synthèse, mobiliser les textes et concepts du cours, richesse et pertinence de la réflexion personnelle, intégration des éléments de la recherche à la réflexion personnelle, capacité d'analyse, structure du texte, clarté et qualité de l'expression écrite.

⇒ Remise des travaux:

Votre travail doit être remis au cours 9. En cas de retard, un point par jour sera retiré de la note. Les résultats seront transmis au cours 11.

**4. Examen sur le contenu du cours et sur les délibérations de groupe – Valeur : 25%**

⇒ Description :

L'examen du dernier cours portera sur l'entièreté du contenu du cours, soit 10 questions portant sur les lectures, la matière abordée en cours ainsi que les présentations de délibérations éthiques. Pour chaque question, il vous sera demandé de donner une courte réponse (6-7 lignes). L'examen sera d'une durée de 2 heures et l'utilisation des notes de cours sera autorisée.

Sur les 25%, 5% de la note seront attribués à une courte auto-évaluation (une demi page) à remettre lors de l'examen s'appuyant sur votre implication dans le cours (présence, contribution aux discussions et participation aux exercices), vos points forts et à travailler au niveau du dialogue éthique ainsi que les apprentissages réalisés.

⇒ Objectifs du travail :

Développer la capacité d'intégration et de synthèse des différents éléments abordés en cours.

⇒ Critères d'évaluation :

Qualité de l'appropriation des connaissances, des réponses (précision et synthèse) et de l'expression écrite.

**\*\*Pour valider et créditer le TRS2560, les étudiant.e.s doivent participer à toutes les évaluations.**

**\*\*Les échéances de remise des travaux, autoévaluation et diapositives doivent être respectées, un point par jour sera retiré de la note en cas de retard.**

**MATÉRIEL REQUIS**

---

Les textes du recueil seront déposés sur moodle.

## CALENDRIER DÉTAILLÉ DU COURS ET TEXTES À LIRE

<p><u>Cours 1 :</u> 8-01</p>	<p><b>Introduction</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Présentations, plan de cours, entente d'évaluation</li> <li>○ Temps de réflexion et d'échange collectifs : en quoi le travail social est-il lié aux questions éthiques, et quels sont les principaux enjeux éthiques en travail social ?</li> </ul>
<p><u>Cours 2 :</u> 15-01</p>	<p><b>I.1. Les questions éthiques dans le champ du travail social</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Introduction générale : liens entre éthique et travail social/défis éthiques dans la pratique</li> <li>○ Échanges collectifs sur le contenu des textes.</li> <li>❖ Constitution des groupes/choix des textes/calendrier des présentations</li> </ul> <p>1. Bourgeault, G. (2004). Entre la sécurité et la liberté. Dit et contredit : tensions et contradictions. Dans G. Bourgeault, <i>Éthiques. Dit et non-dit, contredit, interdit</i> (p. 45-71). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.</p> <p>2. Massé, R. (2016). L'éthique de l'intervention face à la pluralité des moralités et aux rapports de pouvoir. <i>Nouvelles pratiques sociales</i>, 28(2), 123–137.</p>
<p><u>Cours 3 :</u> 22-01</p>	<p><b>I.2. Morale, éthique, déontologie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Définitions et relations entre les concepts de moral, éthique, déontologie, valeur, principe et dilemme éthique.</li> <li>○ Échanges collectifs sur le contenu du texte/Présentation d'un conférencier : <i>Liberté décisionnelle et risque : enjeux de consentement dans l'accompagnement psychosocial en déficience intellectuelle et en itinérance</i>, Stéphane Handfield.</li> </ul> <p>3. Gonin, A. et Jouthe, E. (2013). Éthique et travail social. Enjeux, concepts et aspects méthodologiques. [Chapitre de livre]. Dans E. Harper et H. Dorvil (dir.), <i>Le travail social : théories, méthodologies et pratiques</i> (p. 69-88). Québec : Presses de l'Université du Québec.</p>
<p><u>Cours 4 :</u> 29-01</p>	<p><b>I.2. Morale, éthique, déontologie (suite)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Historicité de la pensée morale et théories morales. Perspectives éthiques.</li> <li>○ Échanges collectifs sur le contenu des textes. Illustration en grand groupe et exercice en sous-groupes sur la mobilisation de perspectives éthiques: l'aide médicale à mourir.</li> </ul> <p>4. Dierckx, C. (2013). Raison instrumentale, réflexivité et horizons de sens. Une problématisation philosophique des référentiels du social. [Chapitre de livre]. Dans L. Carignan et M. Fourdrignier (dir.), <i>Pratiques réflexives et référentiels de compétences dans les formations sociales</i> (p. 49-66). Québec : Presses de l'Université de Québec.</p> <p>5. Gonin, A., Grenier, J. et Lapierre, J.-A. (2013). La souffrance éthique au travail : L'éthique du care comme cadre d'analyse critique et comme prospective dans le champ de la santé et des services sociaux. <i>Reflète</i>, 19(2), 85-107.</p>
<p><u>Cours 5 :</u> 5-02</p>	<p><b>I. 2. Morale, éthique et déontologie (suite)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mandat et dispositifs de l'OTSTCFQ, code de déontologie et les grands principes de la profession, liens entre éthique et déontologie.</li> <li>○ Mise en situation à analyser sous une perspective déontologiste : retour collectif.</li> <li>❖ Présentation de textes</li> </ul>

	<p>6. <i>Code de déontologie des travailleurs sociaux</i>. Québec : Éditeur officiel du Québec. En ligne : <a href="http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&amp;file=/C_26/C26_R286.HTM">http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&amp;file=/C_26/C26_R286.HTM</a></p> <p>7. ACTS/CASW. (2005). <i>Lignes directrices pour une pratique conforme à la déontologie</i>. En ligne : <a href="https://www.casw-acts.ca/sites/default/files/attachements/lignes_directrices_pour_une_pratique_conforme_a_la_deontologie.pdf">https://www.casw-acts.ca/sites/default/files/attachements/lignes_directrices_pour_une_pratique_conforme_a_la_deontologie.pdf</a></p> <p>8. OTSTCFQ (s.d). Balises entourant l'utilisation des médias sociaux par les membres de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec. En ligne : <a href="http://www.otstcfq.org/docs/default-source/Communications/balises-entourant-l-utilisation-des-medias-sociaux.pdf?sfvrsn=2">http://www.otstcfq.org/docs/default-source/Communications/balises-entourant-l-utilisation-des-medias-sociaux.pdf?sfvrsn=2</a></p>
<p><u>Cours 6 :</u> 12-02</p>	<p><b>I. 3. Compétences éthiques et méthodologie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Compétences éthiques et réflexivité critique. Considérations éthiques dans la recherche.</li> <li>○ Exercice en groupe : penser « le bien » ensemble lorsque plusieurs logiques de pensée et d'action sont impliquées.</li> <li>❖ Présentation de textes</li> </ul> <p>9. Bégin, L. (2011). La compétence éthique. Dans L. Langlois (dir.), <i>Le professionnalisme et l'éthique au travail</i> (pp.105-121). Québec : Presses de l'Université Laval.</p>
<p><u>Cours 7 :</u> 19-02</p>	<p><b>II. 1. La délibération éthique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La délibération éthique : modèle de Georges Legault</li> <li>○ Délibération en grand groupe</li> <li>❖ Présentation de textes</li> </ul> <p>10. Richard, S. (2008). La délibération éthique chez les travailleuses et travailleurs sociaux en contexte d'intervention difficile. <i>Reflets</i>, 14(1), 200-217.</p> <p>11. OTSTCFQ (2007). <i>L'éthique et les travailleurs sociaux : éléments de réflexion et guide de délibération</i>. En ligne : <a href="https://www1.otstcfq.org/wp-content/uploads/2018/01/lethique_et_les_travailleurs_sociaux_elements_de_reflexion_et_guide_de_de_liberation.pdf">https://www1.otstcfq.org/wp-content/uploads/2018/01/lethique_et_les_travailleurs_sociaux_elements_de_reflexion_et_guide_de_de_liberation.pdf</a></p>
<p><u>Cours 8 :</u> 26-02</p>	<p><u>Semaine de lecture (24 au 28 février)</u></p>
<p><u>Cours 9 :</u> 4-03</p>	<p><b>II. 1. La délibération éthique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La délibération éthique : modèle de Bossé <i>et al.</i></li> <li>○ Délibération en grand groupe.</li> <li>❖ Remise des travaux individuels</li> </ul> <p>12. Quintin, J. et A.-M. Boire-Lavigne (2014). Exercer une délibération en éthique clinique avec le souci de l'expérience des personnes. Dans Y. Farmer, M.-È. Bouthillier et D. Roigt (dir.), <i>La prise de décision en éthique clinique</i> (pp.43-70). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.</p> <p>13. Bossé, P.-L., Dallaire, N. et Morin, P. (2006). La délibération éthique : de l'étude de cas à la citoyenneté responsable. <i>Santé mentale au Québec</i>, 31(1), 47-63.</p>
<p><u>Cours 10 :</u> 11-03</p>	<p><b>II.2. Travail social et activités réservées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Loi 21, régimes et mesures de protection des majeurs. Actualisation de principes, enjeux éthiques.</li> <li>○ Présentation d'une conférencière : Cindy Thériault, TS agente de planification de programme et de recherche, Ligne aide abus aînés.</li> </ul>



	<p>14. Eyraud, B. et P. A. Vidal-Naquet (2008). Consentir sous tutelle. La place du consentement chez les majeurs placés sous mesures de protection. <i>Tracés, hors-série 14</i>, 103-127. En ligne : <a href="http://traces.revues.org/378">http://traces.revues.org/378</a></p> <p>15. OTSTCFQ (2011). <i>L'évaluation psychosociale dans le contexte des régimes de protection, du mandat donné en prévision de l'inaptitude et des autres mesures de protection au majeur</i>. En ligne : <a href="http://www.otstcfq.org/docs/default-source/default-document-library/guide-evaluation-psychosociale-2016.pdf?sfvrsn=2">http://www.otstcfq.org/docs/default-source/default-document-library/guide-evaluation-psychosociale-2016.pdf?sfvrsn=2</a></p>
<p><u>Cours 11 :</u> 18-03</p>	<p><b>II.2. Travail social et activités réservées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mesures de contention et d'isolement. Actualisation de principes, enjeux éthiques.</li> <li>○ Illustration : vidéo. Temps de travail en groupe pour les délibérations éthiques (1h)</li> </ul> <p>16. Ministère de la santé et des services sociaux (2015). <i>Cadre de référence pour l'élaboration des protocoles d'application des mesures de contrôle</i>. En ligne : <a href="http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2014/14-812-01W.pdf">http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2014/14-812-01W.pdf</a></p> <p>17. OTSTCFQ (2011). <i>Décider de l'utilisation des mesures de contention et d'isolement dans le cadre de la Loi sur les services de santé et des services sociaux et de la Loi sur les services de santé et des services sociaux pour les autochtones cris</i>. En ligne : <a href="https://beta.otstcfq.org/sites/default/files/decider-de-l-utilisation-des-mesures-de-contention-et-d-isolement.pdf">https://beta.otstcfq.org/sites/default/files/decider-de-l-utilisation-des-mesures-de-contention-et-d-isolement.pdf</a></p>
<p><u>Cours 12 :</u> 25-03</p>	<p><b>II.3. Application à divers problèmes éthiques se posant dans le champ du travail social</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Qu'est-ce que la justice sociale? Notions, théories, liens avec le travail social et sa pratique.</li> <li>○ Réflexion et échanges collectifs sur un thème illustrant sa place dans la pratique à différents niveaux (individuel, collectif, organisationnel, social).</li> <li>❖ Présentation de délibérations</li> </ul> <p>18. Autès, M. (2005). Travail social et principes de justice. [Chapitre de livre]. Dans J. Ion (dir.), <i>Le travail social en débat</i> (p.50-70). Paris : Éditions La découverte.</p> <p>19. Lévesque, N. (2018). Espaces de réflexions dans les pratiques d'interventions en santé mentale : une approche collective pour engager les acteurs. Récupéré de <a href="https://www.sas-revue.org/57-n-10/dossier-n-10/146-espaces-de-reflexions-dans-les-pratiques-d-interventions-en-sante-mentale-une-approche-collective-pour-engager-les-acteurs">https://www.sas-revue.org/57-n-10/dossier-n-10/146-espaces-de-reflexions-dans-les-pratiques-d-interventions-en-sante-mentale-une-approche-collective-pour-engager-les-acteurs</a></p>
<p><u>Cours 13 :</u> 1-04</p>	<p><b>II.3. Application à divers problèmes éthiques se posant dans le champ du travail social</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Tenue de dossier et écriture professionnelle, considérations éthiques aux niveaux professionnel, organisationnel et social.</li> <li>○ Exercices en classe</li> <li>❖ Présentation de délibérations</li> </ul> <p>20. OTSTCFQ (2005). <i>Guide de normes sur la tenue des dossiers et des cabinets de consultation</i>. En ligne : <a href="http://www.otstcfq.org/docs/cadres-et-guides-de-pratique/guidedesnormes.pdf?sfvrsn=1">http://www.otstcfq.org/docs/cadres-et-guides-de-pratique/guidedesnormes.pdf?sfvrsn=1</a></p> <p>21. Gosselin, J. (1991). Le respect du secret : esquisse d'une grille d'analyse. <i>Éthique et intervention sociale</i>, 40(1), 53-70.</p>
<p><u>Cours 14 :</u> 8-04</p>	<p><b>II.3. Application à divers problèmes éthiques se posant dans le champ du travail social</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Loi P38 : Encadrement légal et droits. Enjeux éthiques et repères aux niveaux de la pratique (notion de « dangerosité »), organisationnel et social.</li> <li>○ Mise en situation : lorsqu'un dilemme éthique se présente en contexte d'urgence.</li> <li>❖ Présentations de délibérations</li> </ul> <p>22. Ministère de la santé et des services sociaux (2018). Cadre de référence en matière d'application de la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour</p>

	autrui. Garde en établissement de santé et de services sociaux. Récupéré de <a href="http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2017/17-917-07W.pdf">http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2017/17-917-07W.pdf</a>
<u>Cours 15 :</u>	<b>Conclusion</b>
15-04	Examen en classe

## ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS

---

Pour tous les travaux réalisés au fil du trimestre, ***il est important de se référer à des travaux publiés dans des ouvrages ou des revues***, en utilisant si besoin des citations qui doivent être exactes, situées (auteur.e(s), année, page(s) de l'ouvrage), et clairement repérables dans le texte. Il est important de ne pas confondre la reformulation avec le plagiat, et il est donc recommandé de consulter la page suivante : <http://www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/>

Pour savoir comment indiquer les références dans le texte et dans la bibliographie, vous pouvez consulter la page de Nouvelles pratiques sociales : <https://nps.uqam.ca/contribution/guide-de-presentation.html> (en bas de la page).

À titre informatif, vous pouvez également consulter la charte des droits et responsabilités des étudiants-es : [http://www.instances.uqam.ca/politiques/charte\\_des\\_droits.htm](http://www.instances.uqam.ca/politiques/charte_des_droits.htm)./

L'UQÀM demande par ailleurs que la note suivante figure dans les plans de cours :

<p><b><u>PLAGIAT</u></b>  <b>Règlement no 18 sur les infractions de nature académique</b></p>
<p>Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement</p>
<p>La liste non limitative des infractions est définie comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la substitution de personnes ;</li> <li>• l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;</li> <li>• la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;</li> <li>• l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;</li> <li>• la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;</li> <li>• l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;</li> <li>• l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;</li> <li>• la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;</li> </ul>

- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Vous pouvez consulter sur le site [r18.uqam.ca](http://r18.uqam.ca) des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.

La Faculté des sciences humaines demande également que cette mention figure dans les plans de cours :

« L'étudiante, l'étudiant a le droit de consulter la copie corrigée de ses travaux et examens et d'accéder aux informations relatives à son évaluation et à sa notation. Cependant, l'Université n'est pas tenue de remettre à l'étudiante, l'étudiant les travaux effectués ou les copies d'examens soumises par ce dernier dans le cadre d'un cours, laissant à la discrétion de chaque professeure, professeur, chargée de cours, chargé de cours de rendre à l'étudiante, l'étudiant les travaux et copies d'examens après correction ou de les conserver, ou de les détruire après une période minimale de six mois suivant la remise de la note au Registrariat. En cas de contestation de la note, les travaux et copies d'examen doivent être conservés.

Lorsque la production (travail écrit ou autre) est collective, une entente particulière entre la responsable, le responsable du cours et l'équipe concernée identifie la personne à qui le travail collectif sera remis, le cas échéant. »

#### Grille de notation :

		100	50	40	30	25	20
<b>Excellent</b>	A+	94,0 à 100	47 à 50	38 à 40	29 et 30	24 et 25	19 et 20
	A	90,0 à 93,9	45 et 46	36 et 37	27 et 28	23	18
	A-	86,0 à 89,9	43 et 44	35	26	22	-
Très bien	B+	82,0 à 85,9	41 et 42	33 et 34	25	21	17
	B	78,0 à 81,9	39 et 40	31 et 32	24	20	16
	B-	75,0 à 77,9	38	30	23	19	15
<b>Bien</b>	C+	71,0 à 74,9	36 et 37	29	22	18	-
	C	68,0 à 70,9	34 et 35	27 et 28	21	17	14
	C-	65,0 à 67,9	33	26	20	-	13
<b>Passable</b>	D+	62,0 à 64,9	31 et 32	25	19	16	-
	D	60,0 et 61,9	30	24	18	15	12
<b>Échec</b>	E	59,9 et moins	29 et -	23 et -	17 et -	14 et -	11 et -

## **Politique pour les étudiants en situation de handicap :**

Étudiants ayant une déficience de type visuelle, auditive, motrice, trouble d'apprentissage, trouble du déficit de l'attention, trouble envahissant du développement et trouble de santé mentale Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation des mesures d'accommodements académiques obtenue auprès d'un conseiller de l'Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ASESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter l'ASESH au 514-987-3148 ou se présenter au local J-M870 le plus tôt possible.

### **Politique n°16 contre le harcèlement sexuel**

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique no 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

#### **Pour plus d'information :**

[instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](https://instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf)

#### **Pour obtenir du soutien :**

- Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :  
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement  
514 987-3000, poste 0886
- Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : [harcelement.uqam.ca](https://harcelement.uqam.ca)
- CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :  
514 987-0348 - [calacs@uqam.ca](mailto:calacs@uqam.ca) - [trevepourelles.org](https://trevepourelles.org)
- Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) :  
514 987-3185 - Local DS-2110
- Service de la prévention et de la sécurité : 514 987-3131

## BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE AU RECUEIL DE TEXTES

---

- Arendt, H. (2005). *Responsabilité et jugement*. Paris : Éditions Payot Rivages.
- Autès, M. (2005). Travail social et principe de justice. Dans J. Ion (dir.), *Le travail social en débat(s)*, (p. 50-70). Paris : La découverte.
- Biron, L. (2006). La souffrance des intervenants. Perte d'idéal collectif et confusion sur le plan des valeurs. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 1(36), 209-224.
- Boltanski, L. et Thévenot, L. (1991). *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris : Éditions Gallimard.
- Bonjour, P. et Corvazier, F. (2003). *Repères déontologiques pour les acteurs sociaux*. Paris : Erès.
- Bouquet, B. (2003). *Éthique et travail social. Une recherche de sens*. Paris : Dunod.
- Bouquet, B. (2009). Responsabilité éthique du travail social envers autrui et envers la société : une question complexe. *Vie sociale* 3(3), 43-55.
- Bourgeault, G. (2004). *Éthiques : dit et non-dit, contredit, interdit*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Brodeur, N. et Berteau, G. (2007). La réflexion éthique : une dimension éthique dans la pratique du travail social. [Chapitre de livre]. Dans J.-P. Deslauriers et Y. Hurtubise (dir.), *Introduction au travail social* (2<sup>e</sup> éd., p.241-265). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Butler, J. (2007). *Le récit de soi*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Butler, J. (2014). *Qu'est-ce qu'une vie bonne?* Paris : Éditions Payot et Rivages.
- Carignan, L. (2013). La pensée et l'analyse critique sont-elles compatibles avec les référentiels de compétences? [Chapitre de livre]. Dans L. Carignan et M. Fourdrignier (dir.), *Pratiques réflexives et référentiels de compétence dans les formations sociales* (p.27-45). Québec : Presses de l'Université de Québec.
- Dubet, F. (2010). *Les places et les chances*. Paris : Seuil.
- Farmer, Y., Bouthillier, M.-È. Et Roigt, D. (dir.) (2013). *La prise de décision en éthique clinique : perspectives micro, méso et macro*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Farmer, Y., Gonin, A. et Jochems, S. (2017). Transformations dans le champ du social et de la santé à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle. *Nouvelles pratiques sociales* 28(2), 27-37.
- Fassin, D. (2010). *La raison humanitaire. Une histoire morale du temps présent*. Paris : Gallimard/seuil.

Fortin, P. (1995). *La morale, l'éthique et l'éthicologie*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

Foucault, M. (1978). Qu'est-ce que la critique? Conférence prononcée par Michel Foucault à la société française de Philosophie le 27 mai 1978. [Chapitre de livre]. Dans J.-F. Braunstein, A.I. Davidson et D. Lorenzini (dir.), *Qu'est-ce que la critique suivi de La culture de soi* (2015, p. 33-80). France : Librairie Philosophique J. Vrin.

Kant, E. (1785). *Fondements de la métaphysique des mœurs*. Récupéré de [http://classiques.ugac.ca/classiques/kant\\_emmanuel/fondements\\_meta\\_moeurs/fondements.html](http://classiques.ugac.ca/classiques/kant_emmanuel/fondements_meta_moeurs/fondements.html)

Karsz, S. (2004). *Pourquoi le travail social? Définition, figures, clinique*. Paris : Dunod.

Lamoureux, H. (2004). *Éthique, travail social et action communautaire*. Sainte-Foy : Presses Universitaires du Québec.

Laugier, S. (2001). Pourquoi des théories morales? L'ordinaire contre la norme. *Cités*, 5, 93-112.

Laugier, S. (2009). L'éthique comme politique de l'ordinaire. *Multitudes*, 2-3(37-38), 80-88.

Legault, G. A. (1999). *Professionnalisme et délibération éthique : Manuel d'aide à la décision responsable*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

Loute, A. (2016). La sagesse pratique, un « fardeau moral excessif » ? *Ethica clinica*, 82(38-46), 38-46.

Malherbe, J.-F. (1990). Les fondements de l'éthique. *Ethica*, 2(2), 9-34.

Namian, D. (2013). Souffrance de singularités, montée des affectivités et « climatologie politique ». [Chapitre de livre]. Dans H. Dorvil et G. Racine (dir.), *La souffrance à l'épreuve de la pensée* (p.25-39). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Paperman, P. (2015). L'éthique du care et les voix différentes de l'enquête. *Recherches féministes*, 28(1), 29-44

Patenaude, J. (2002). Éthique et intervention sociale. Responsabilité et dilemmes éthiques. *Interventions*, 117, 66-77.

Pullen Sansfaçon, A. (2011). Ethics and conduct in self-directed groupwork: some lessons for the development of a more ethical social work practice. *Ethics and social welfare*, 5(4), 361-379.

Quinche, F. (2005). *La délibération éthique*. Paris : Kimé.

Ricoeur, P. (1993). Morale, éthique et politique. *Pouvoirs. Revue française d'études constitutionnelles et politiques*, 65, 5-17.

Ricoeur, P. (2004). Éthique. De la morale à l'éthique et aux éthiques. Dans M. Canto-Sperber (dir.), *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale* (4<sup>e</sup> ed.). Paris : Presses Universitaires de France. Récupéré de [http://www.mapageweb.umontreal.ca/Lepagef/Dept/Cahiers/Ricoeur\\_Morale.Pdf](http://www.mapageweb.umontreal.ca/Lepagef/Dept/Cahiers/Ricoeur_Morale.Pdf)

Taylor, C. (1998). *Les sources du moi. La formation de l'identité moderne*. Québec : Les Éditions Boréal.

